

# SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES ECARTS

## VILLE D'ARC EN BARROIS

### PHASES 1 ET 2



03/11/20

1

# SOMMAIRE

- OBJECTIFS DE L'ETUDE
- LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT, 3 ÉTAPES
  - PRÉSENTATION DE LA PHASE 1
    - ANALYSE DE L'ÉTAT EXISTANT
    - PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT
  - PRÉSENTATION DE LA PHASE 2
    - SCENARII 1 ET 2
    - COMPARATIF TECHNICO ÉCONOMIQUE
    - PRÉSENTATION DES CARTES

# **OBJECTIFS DE L'ETUDE**

- ACTUALISER LES DONNÉES EXISTANTES
- PROPOSER DES SCENARIOS D'ASSAINISSEMENT AVEC TECHNOLOGIES ACTUELLES ET SUBVENTIONS DISPONIBLES
- ASSISTER LA COMMUNE DANS SON CHOIX D'ASSAINISSEMENT
- ELABORER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE
- ASSISTANCE POUR LA MISE A L'ENQUÊTE JUSQU'À L'APPROBATION

# LE SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

## 3 ÉTAPES

- **PHASE 1 :**

ETAT DES LIEUX

- **PHASE 2 :**

INVESTIGATIONS TERRAIN  
PRESENTATION DES SCENARII

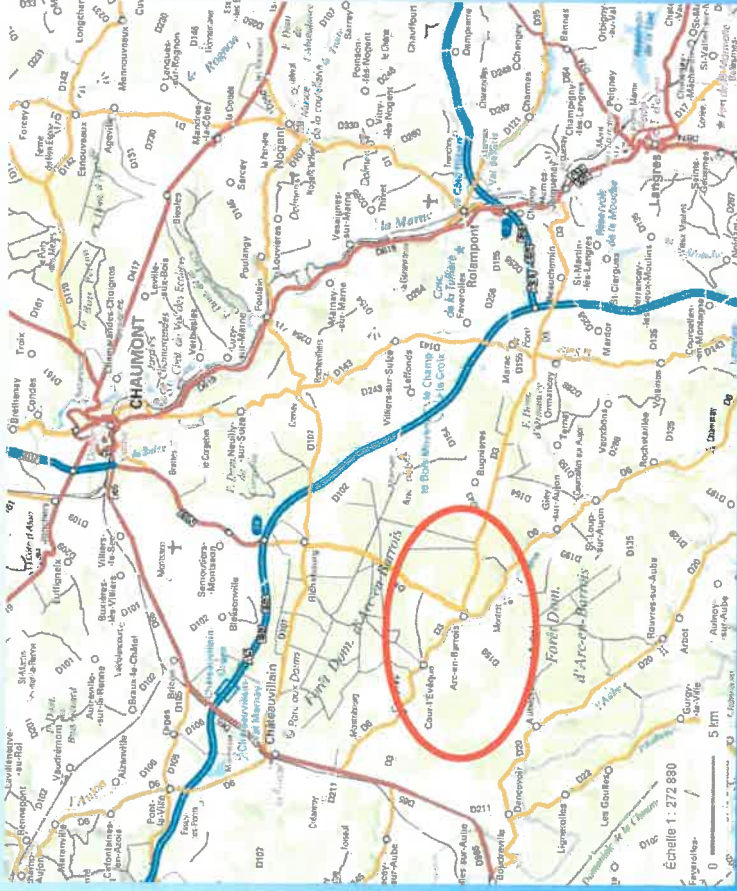
- **PHASE 3 :**

ELABORATION D'UN PROGRAMME HIERARCHISE DE TRAVAUX  
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

# PROCÉDURE ENCADRÉE

1. ADOPTION DU CHOIX DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT (DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL)
2. SAISINE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
3. NOMINATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
4. RÉUNION DE TRAVAIL AVEC COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET ORGANISATION DES PERMANENCES
5. ARRÊTÉS MUNICIPAUX POUR LA MISE A L'ENQUÊTE + PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX
6. RÉUNION PUBLIQUE DE MISE A L'ENQUÊTE
7. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE (PERMANENCES)
8. APPROBATION EN CONSEIL MUNICIPAL + PUBLICITÉ JOURNAUX

# LA PHASE 1



- 766 HABITANTS EN 2016
- POPULATION EN DECROISSANCE LENTE
- CONSOMMATION AEP DOMESTIQUE DECROISSANTE
- RIVIERE L'AUJON QUI TRAVERSE LE BOURG = SENSIBLE

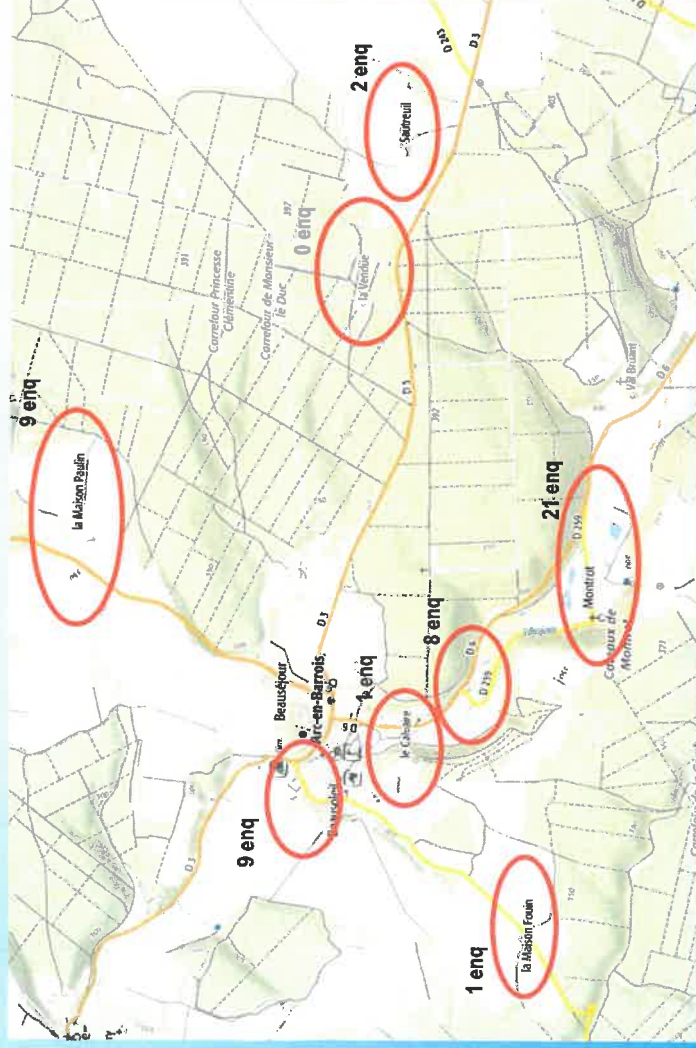
# PHASE 1 PRESENTATION DES ECARTS

- MONTROT – 21 HAB
- VAL BRUANT - 4 HAB
- MAISON PAULIN – 9 HAB.
- SAUTREUIL – 2 HAB.
- MAISON FOUIN – 1 HAB
- LES ESSARTS – 1 MAISON ONF
- LA SCIERIE – 4 HAB
- HERMITAGE SAINT ROCH – 1 GITE
- LA VENDUE - INHAB



# PHASE 1 : IDENTIFICATION DES SECTEURS NON RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT

- 53 HABITATIONS ENQUETEES :
- LES ÉCARTS
- RUE DES ELEUX
- CHEMIN SAINTE ANNE
- ENQUETES DE DEUX TYPES :
  - ENQUÊTES DE BRANCHEMENT (AC)
  - ENQUÊTES PARCELLES (ANC)

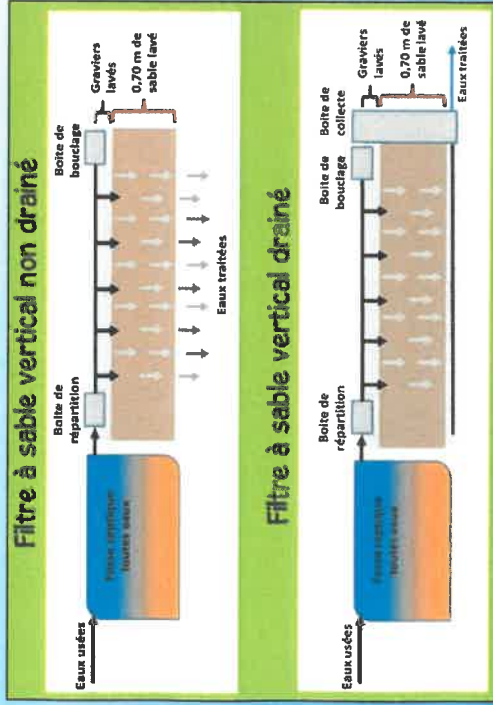




# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

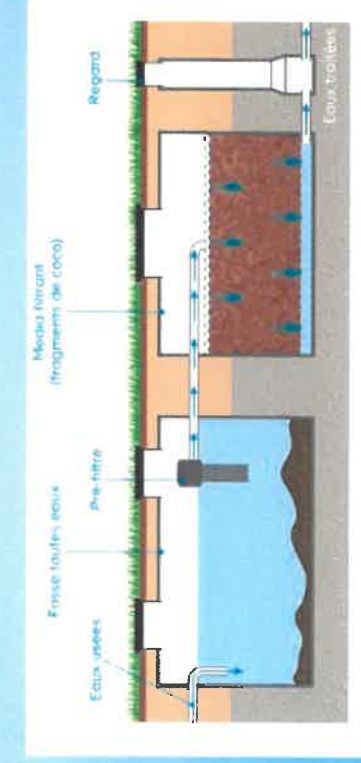
## DEUX GRANDES FAMILLES :

### FILIÈRES TRADITIONNELLES :

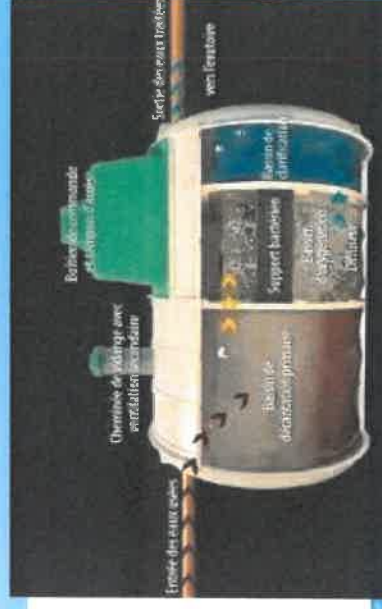


### FILIÈRES AGRÉÉES :

## FILIÈRE COMPACTE



## MICROSTATION



# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Filière traditionnelle	Filière agréée Filière compacte	Filière agréée microstation
Avantages	Fonctionnement rustique Pas d'électricité Coût de fonctionnement moindre	Très peu de surface = 10 m <sup>2</sup> Pas d'électricité Installation possible dans un endroit circulé	Très peu de surface = 5 m <sup>2</sup> Rejet en partie haute Installation possible dans un endroit circulé
Inconvénients	Séparation des eaux usées et pluviales Emprise au sol importante (30 m <sup>2</sup> pour 5 EH) sans contrainte de circulation Remplacement du filtre tous les 10 à 15 ans	Séparation des eaux usées et pluviales Sortie basse = poste relevage Entretien tous les 6 mois selon filières Remplacement du média filtrant tous les 10 à 15 ans	Séparation des eaux usées et pluviales Raccordement électrique = conso faible (50 € / an) Apport effluent régulier = limiter les absences de plus de 1 à 3 mois (déconseillé aux résidences secondaires)
Investissement (€ HT) - ratios	10 000 € HT	12 500 € HT	12 500 € HT
Fonctionnement (€ HT) - ratios	85 € HT / an	160 € HT / an	160 € HT / an

# PHASE 1 : RÉSULTATS DES ENQUÊTES

## RUE DES ELEUX – 7 HABITATIONS

- 6 HABITATIONS AVEC COMPARATIF ANC / AC
- + 1 HABITATION AC
- 0 HABITATION AUX NORMES ANC



111

# PHASE 1 : COMPARATIF AC / ANC – RUE DES ELEUX

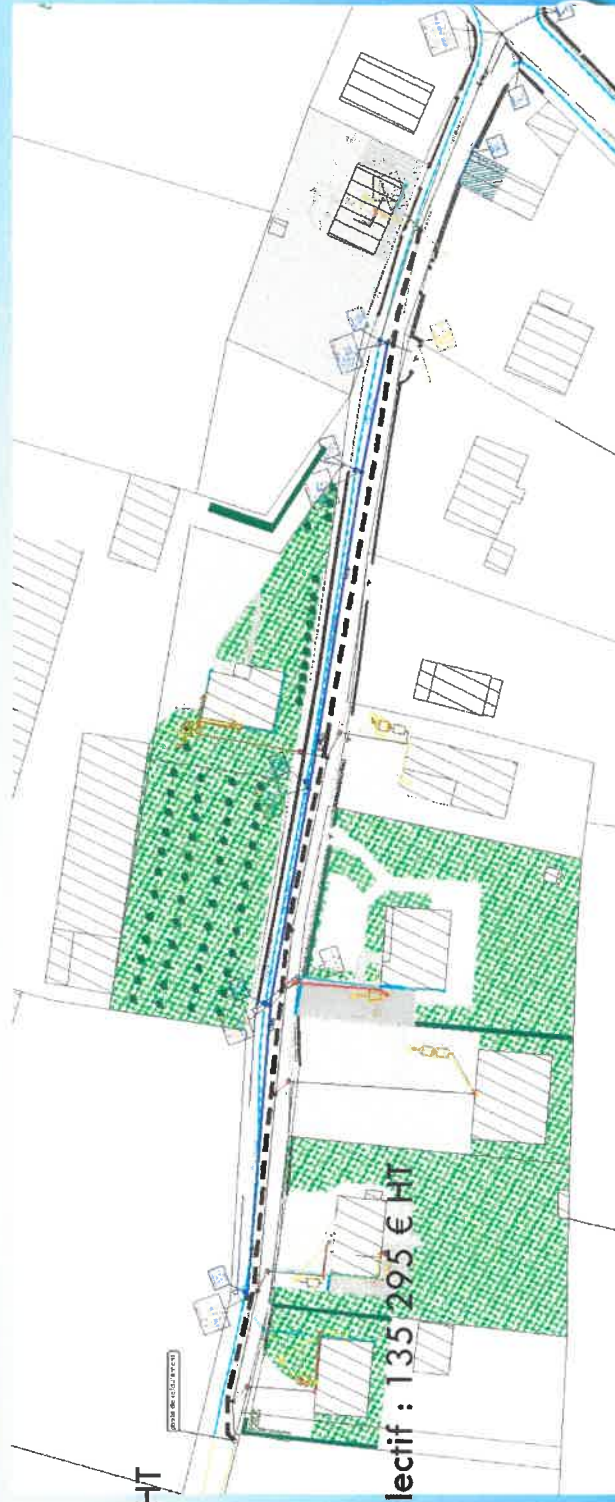
Mise aux normes ANC : 109 905 € HT

Semi-collectif : 111 295 € HT

- Public : 68 600 € HT
- Privé : 42 695 € HT

Raccordement sur réseau collectif : 135 295 € HT

- Public : 92 600 € HT
- Privé : 42 695 € HT



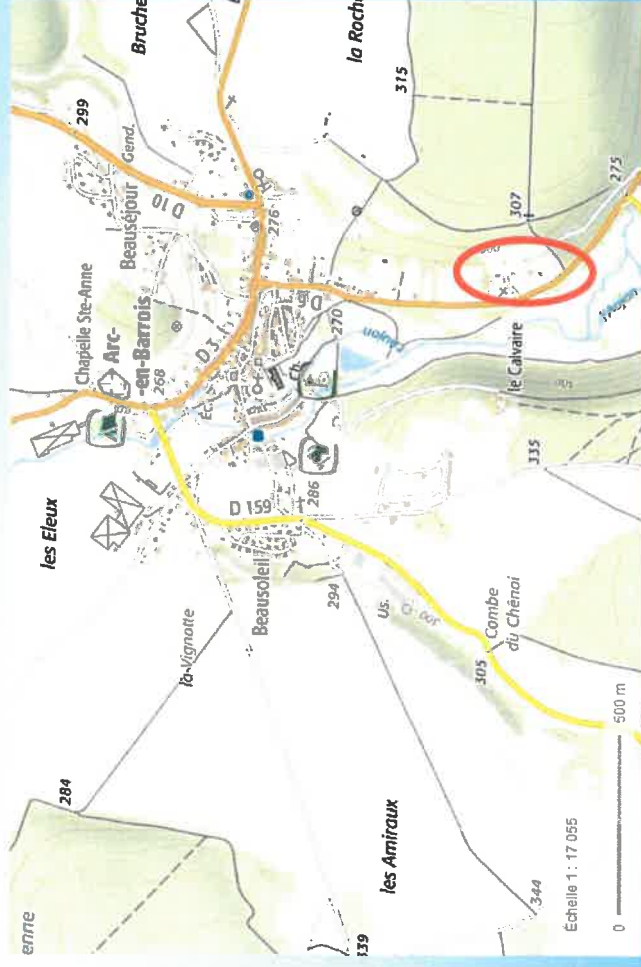
Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.



# PHASE 1 : ROUTE DE LONGEAU (ANC)

4 Habitations dont 1 aux normes ANC

Mise aux normes ANC : 69 398 € HT



Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.

# PHASE 1 : RÉSULTATS DES ENQUÊTES MONTROT – 21 HABITATIONS

- 21 HABITATIONS DONT 18 RESIDENCES PRINCIPALES
- 0 HABITATION AUX NORMES ANC
- PRÉSENCE D'UN CAPTAGE AEP
- COMPARATIF AC / ANC AVEC 3 ETUDES REALISEES



# PHASE 1 : COMPARATIF AC / ANC - MONTROT



Mise aux normes ANC : 354 632 € HT

Semi-collectif : 428 221 € HT

- Public : 258 675 € HT
- Privé : 169 546 € HT

Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.

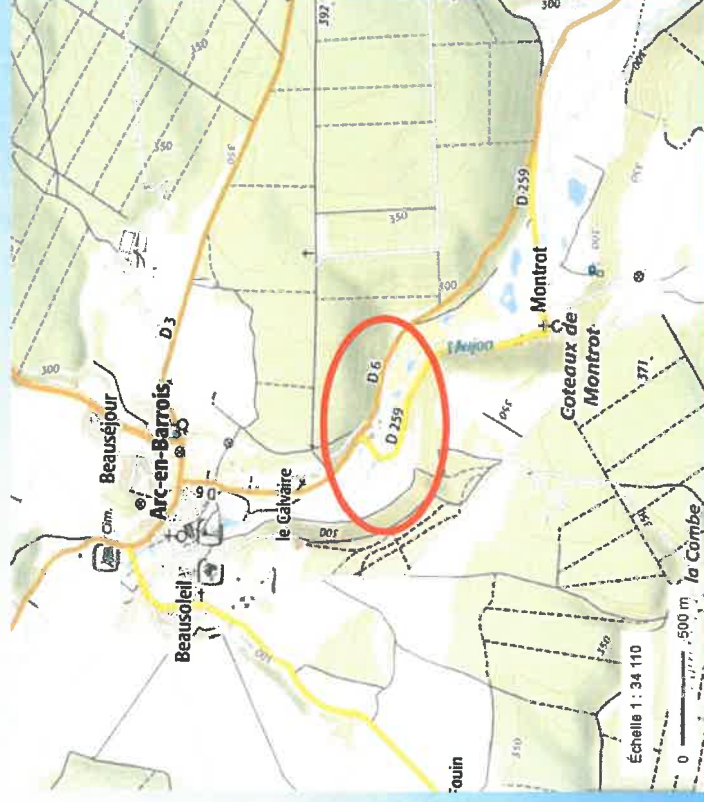


# PHASE 1 : LA SCIERIE (ANC)

4 Habitations dont 2 aux normes ANC (avec adaptation)

Mise aux normes ANC : 42 559 € HT

Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.

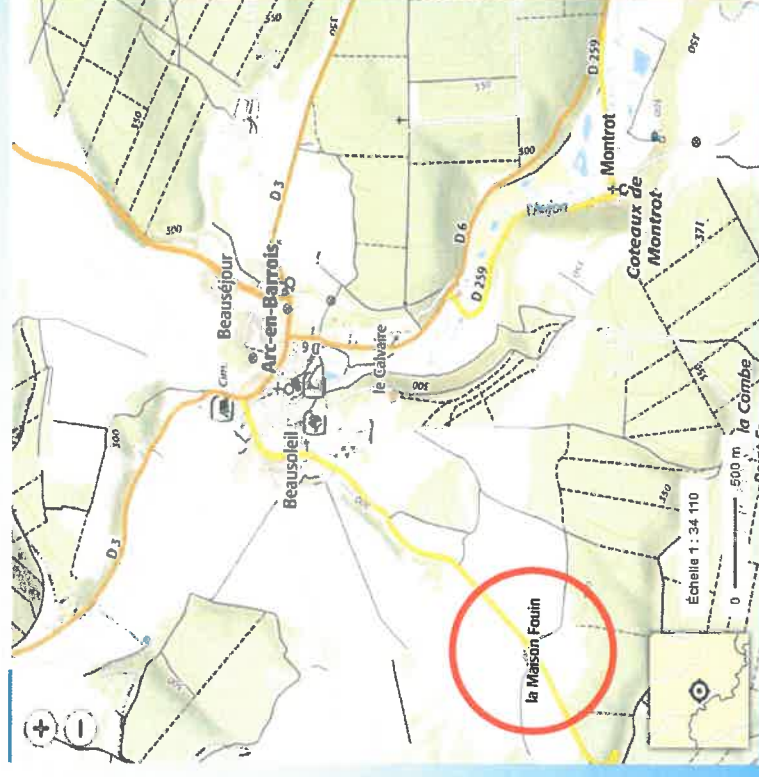


# PHASE 1 : MAISON FOUIN (ANC)

1 Habitation dont 0 aux normes ANC

Mise aux normes ANC : 21 499 € HT

Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.



# PHASE 1 : FERME SAUTREUIL (ANC)

2 Habitations dont 0 aux normes ANC

Mise aux normes ANC : 37 283 € HT



Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.

# PHASE 1 : MAISON PAULIN (ANC)

9 Habitations dont 2 aux normes ANC

Mise aux normes ANC : 109 286 € HT



Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.

# PHASE 1 : LES ESSARTS (ANC)

2 Habitations dont 1 aux normes ANC

Mise aux normes ANC : 13 789 € HT

Ces prix ne comprennent pas les montants hors travaux.



# PHASE 1 : RECAPITULATIF

	Nombre d'habitations	Assainissement non collectif	Assainissement semi - collectif
Route de Longeau	4	81 196 € HT	
Hermitage St Roch	1	Aux normes	
Montrot	20	414 919 € HT	487 447 € HT
Val Bruant	3	Aux normes	
La Scierie	4	49 794 € HT	
Maison Fouin	2	25 154 € HT	
La Vendue	IH		
La Ferme Sautreuil	2	43 621 € HT	
Maison Paulin	9	127 865 € HT	
Les Essarts	2	16 133 € HT	
<b>TOTAL</b>		<b>758 682 € H.T.</b>	<b>487 447 € H.T.</b>

## PHASE 2 : LES SCENARII

- **SCENARIO 1** : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LES ECARTS
- **SCENARIO 2** : MONTROT EN SEMI COLLECTIF ET LES AUTRES ECARTS EN ANC
- **SCENARIO 3** : RUE DES ELEUX EN ANC ET CHEMIN DE ST ANNE EN ANC
- **SCENARIO 4** : RUE DES ELEUX EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET CHEMIN DE ST ANNE EN ANC
- **SCENARIO 5** : RUE DES ELEUX EN SEMI COLLECTIF ET CHEMIN DE ST ANNE EN ANC

# PHASE 2 - SCENARIO 1

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- **SCENARIO 1 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LES ECARTS**
- **CE SCÉNARIO PROPOSE :**
- **LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'ANC DES HABITATIONS DES 9 ÉCARTS**

**SCENARIO 1 cout travaux public + privé**

**648 446 € HT**



# PHASE 2 - SCENARIO 2

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LES ECARTS ET MONTROT EN SEMI COLLECTIF

### CE SCÉNARIO PROPOSE :

- LA CRÉATION D'UN RÉSEAU SÉPARATIF POUR LES HABITATIONS DE MONTROT, AVEC TRAVAUX DE SÉPARATION DES EFFLUENTS DES HABITATIONS (SOUS DOMAINE PRIVATIF)
- LA CRÉATION D'UN SITE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE HAMEAU DE MONTROT.
- LA MISE AUX NORMES DES 8 AUTRES ÉCARTS EN ANC.

SCENARIO 2 cout travaux public	258 675 € HT
SCENARIO 2 cout travaux privés	463 360 € HT
SCENARIO 2 cout travaux privés + public	722 035 € HT

# PHASE 2 / SCENARIO 2

## RECAPITULATIF FINANCIER

Scenario 2 investissement	Montant € HT
Mise aux normes ANC	293 814
Raccordement privatifs AC	169 546
Réseau de collecte	161 675
Réseau de transfert	62 000
Unité de traitement	35 000
<b>Total travaux € HT</b>	<b>722 035</b>

Fonctionnement :  
6 318 € HT / an

# PHASE 2 - SCENARIO 3

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ELEUX + ST ANNE

- CE SCÉNARIO PROPOSE :
- LA MISE AUX NORMES ANC DES HABITATIONS DE LA RUE DES ELEUX
- LA MISE AUX NORMES ANC DES HABITATIONS DU CHEMIN DE ST ANNE

SCENARIO 3 cout travaux privé

126 867 € HT

# PHASE 2 - SCENARIO 4 ASSAINISSEMENT COLLECTIF ELEUX + ANC ST ANNE

- CE SCÉNARIO PROPOSE :
- LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SÉPARATIF POUR LES HABITATIONS DE LA RUE DES ELEUX,
- LA CRÉATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES
- LA MISE EN SÉPARATIF SOUS DOMAINE PRIVÉ DES HABITATIONS RIVERAINES
- LE RACCORDEMENT DES EAUX USÉES SUR LE RÉSEAU UNITAIRE DE LA ROUTE D'AUBEPIERRE
- LA MISE AUX NORMES ANC DES HABITATIONS DU CHEMIN DE ST ANNE

SCENARIO 4 cout travaux public	92 600 € HT
SCENARIO 4 cout travaux privés	59 657 € HT
SCENARIO 4 cout travaux privés + public	152 257 € HT

# PHASE 2 / SCENARIO 4

## RECAPITULATIF FINANCIER

Scenario 4 investissement	Montant € HT
Mise aux normes ANC	16 962
Raccordement privatifs AC	42 695
Réseau de collecte	43 600
Réseau de transfert	49 000
Total travaux € HT	152 257

Fonctionnement :  
6 318 € HT / an

# PHASE 2 - SCENARIO 5 ASSAINISSEMENT SEMI COLLECTIF ELEUX + ANC ST ANNE

- CE SCÉNARIO PROPOSE :
- LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SÉPARATIF POUR LES HABITATIONS DE LA RUE DES ELEUX,
- LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT SEMI COLLECTIVE POUR LES HABITATIONS DE LA RUE DES ELEUX
- LA MISE EN SÉPARATIF SOUS DOMAINE PRIVÉ DES HABITATIONS RIVERAINES
- LA MISE AUX NORMES ANC DES HABITATIONS DU CHEMIN DE ST ANNE

SCENARIO 5 cout travaux public	68 600 € HT
SCENARIO 5 cout travaux privés	59 657 € HT
SCENARIO 5 cout travaux privés + public	128 257 € HT

# PHASE 2 / SCENARIO 5 RECAPITULATIF FINANCIER

Scenario 5 investissement	Montant € HT
Mise aux normes ANC	16 962
Raccordement privés AC	42 695
Réseau de collecte	43 600
Unité de traitement	25 000
<b>Total travaux € HT</b>	<b>128 257</b>

Fonctionnement :  
6 318 € HT / an

# DES FINANCEURS PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER ....

	Création d'un réseau séparatif	Réhabilitation réseau unitaire	Création d'un réseau de transfert	Mise aux normes des branchements sous domaine privé	Mise aux normes des installations ANC	traitement
Agence de l'eau	Subvention : 40 % plafonné	Subvention : 40 % plafonné	Subvention : 40 % plafonné	Subvention : remboursement forfaitaire à hauteur de 3 000 € TTC pour un branchement	?	Subvention : 40 % base du plafond : selon capacité et type de traitement
Conseil Départemental	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 10 %	Subvention : 10 %	Subvention : 20 % non plafonné
DETR	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 20 % non plafonné	Subvention : 0 %	Subvention : 0 %	Subvention : 20 % non plafonné
GIP	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %	Abonde jusqu'à 80 % dans la limite de 30 %



## IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU

	Scénario 2	Scénario 4	Scénario 5
Montant d'investissement travaux publics (€ HT)	302 649,75	108 342,00	80 262,00
Reliquat à la charge de la commune (€ HT)	60 529,95	21 668,40	16 052,40
Incidence sur le prix de l'eau (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,265	0,199	0,187